



## Contrat d'engagement solidaire 2023 - 2024 PORC

*AMAP La Jur'Ainsienne*

Il est convenu entre

**Madame/Monsieur :**

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail :

@

Portable :

*ci-après dénommé **le ou la consom'acteur-rice***

d'une part,

et

**Madame/Monsieur :** Eric et Floriane NICOLET

Producteur de : **Viande de porc**

N° d'immatriculation SIRET : 850 209 503 00018

Adresse : **GAEC La ferme des Lyres**

5 chemin de Sous-Cuchet

39370 CHOUX

*ci-après dénommé **le producteur***

d'autre part,

### Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2023/2024, s'appliquent au présent contrat.

### Article 1 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est **ponctuelle**.

Les dates de livraison seront les jeudis faisant suite à une commande sur le site des producteurs (à l'exception des vacances scolaires).

### Article 2 : Nombre minimal de commandes

Le ou la consom'acteur-rice s'engage à passer **au moins 1 commande sur la période du contrat**.

### Article 3 : Contenu et prix du panier

- Contenu du panier et prix : Les prix sont précisés dans un mail et dans le tableau des commandes. (A titre indicatif, le prix était de 10€/kg).  
Colis de viande de porc de 5kg et 10kg. Produits transformés de porc.

- Modalités de paiement :

Le ou la consom'acteur-rice émettra un chèque, à l'ordre du producteur, ou payera en espèces à la livraison pour adaptation du poids du colis.

- Annexes :

Les commandes seront passées sur le site des producteurs : <https://fermesdeslyres.fr/nos-produits/>

Fait à OYONNAX en 2 exemplaires originaux, le e ...../...../.....

Le/la consom'acteur-rice  
(Nom Prénom et Signature)

Le producteur  
(Nom Prénom et Signature)  
Eric et Floriane